



Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

Innovation, Science and
Economic Development Canada

TENDANCES DES CONDITIONS DU CRÉDIT DES PETITES ENTREPRISES

Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Direction générale de la petite entreprise
Direction de la recherche et de l'analyse

ic.gc.ca/recherche PME

Canada 

2009-2011

Cette analyse a été menée par la Direction générale de la petite entreprise.

La Direction de la recherche et de l'analyse vous propose les dernières recherches et des statistiques exclusives sur les PME au Canada. Pour toute question ou commentaire, contactez notre équipe à l'adresse ic.sbbsmers-rspmedgpe.ic@canada.ca.

Les données utilisées aux fins de cette analyse sont également disponibles sur ic.gc.ca/recherche PME.

À PROPOS DE L'ENQUÊTE

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) maintient des liens étroits avec le milieu des petites entreprises, et ce, dans le cadre de ses activités de surveillance et de collecte de données. Depuis 2009, ISDE a géré diverses enquêtes sur les activités d'emprunt des petites entreprises canadiennes. Parmi ces enquêtes, il faut en mentionner deux en particulier : *L'Enquête sur les conditions de crédit (ECC)*¹ et *L'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises (EFCPME)*², qui est menée tous les trois ans et qui porte également sur les moyennes entreprises. L'ECC est réalisée les années où l'EFCPME n'est pas menée. Ces enquêtes visent à surveiller l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au financement et à fournir au milieu des affaires, aux prêteurs, aux décideurs et aux universitaires des renseignements importants sur les conditions du crédit aux petites entreprises.

APERÇU

- En 2021, environ 53 % des petites entreprises ont fait une demande de financement externe. Quarante-deux pour cent ont fait une demande de financement gouvernemental et 18 % ont fait une demande de financement par emprunt.
- Parmi les petites entreprises qui ont fait une demande de financement gouvernemental, 71 % ont demandé le compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, 54 % ont demandé la subvention salariale d'urgence du Canada, 14 % ont demandé l'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial et 4 % ont demandé le programme de crédit pour les secteurs très touchés.
- En général, les conditions de crédit sont demeurées favorables pour les petites entreprises en 2021 puisque 93 % du montant de financement par emprunt demandé était autorisé.
- Le financement par emprunt a été le plus souvent demandé par des entreprises plus grandes.
- L'utilisation prévue de la demande de financement par emprunt était pour les dépenses de fonctionnement ou d'exploitation (55 %).

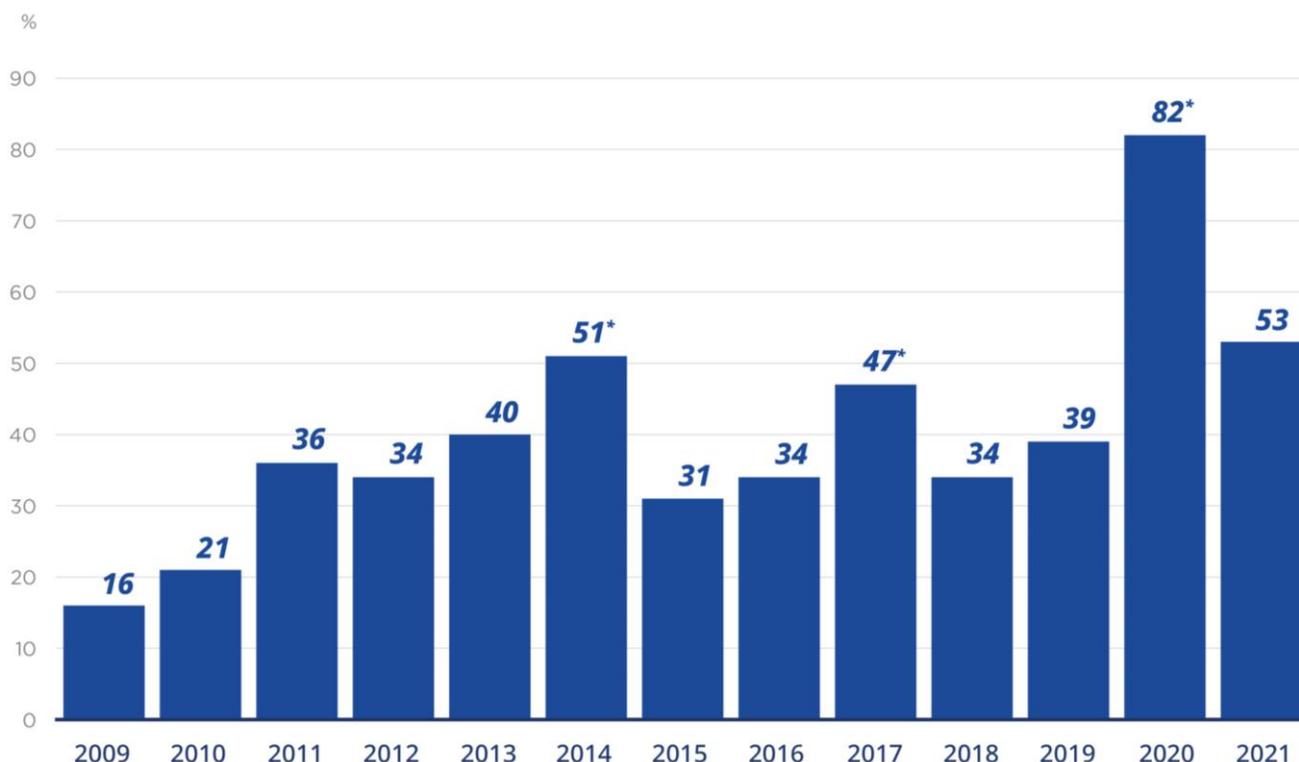
¹ L'ECC de 2009, 2010, 2012, 2013, 2015, 2016, 2018, 2019 et 2021 a permis la collecte de données auprès de plus de 1 800 petites entreprises-employeurs partout au pays. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'ECC, consultez le site internet [Recherche et statistique sur la PME](#).

² L'EFCPME permet de recueillir de l'information sur les besoins de financement des PME, la croissance, les activités commerciales internationales, l'innovation et la propriété intellectuelle, ainsi que les caractéristiques des propriétaires ou du décideur principal. L'enquête la plus récente a été réalisée par Statistique Canada en 2020. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'EFCPME, consultez le site internet [Recherche et statistique sur la PME](#).

BESOINS DE FINANCEMENT EXTERNE

En 2021, 53 % des petites entreprises ont fait une demande de financement externe (par emprunt, location-acquisition, capitaux propres, crédit commercial ou du gouvernement) (figure 1).

FIGURE 1 : TAUX DE DEMANDE DE FINANCEMENT EXTERNE



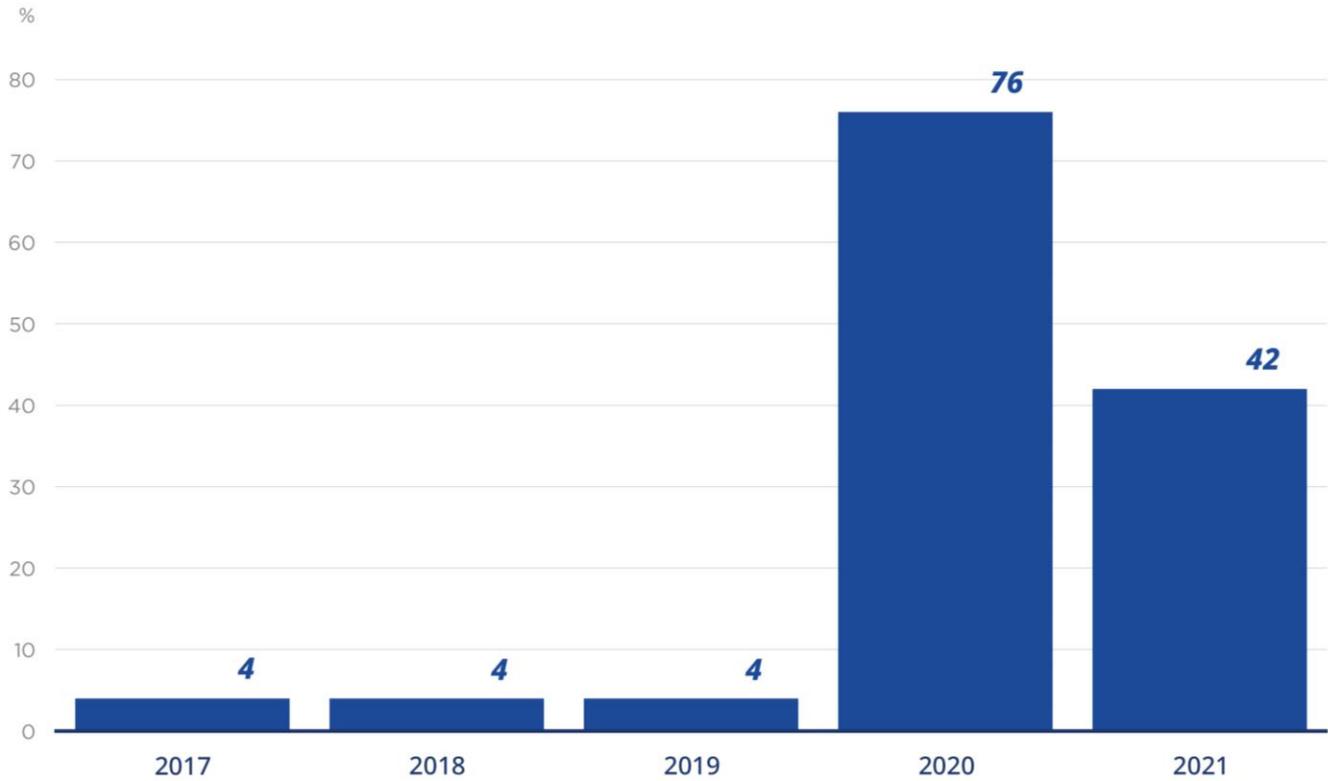
Sources : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Enquête sur les conditions de crédit*, 2009, 2010, 2012, 2013, 2015, 2016, 2018, 2019 et 2021; et Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2011, 2014, 2017 et 2020.

Remarque : * En raison d'une modification visant à clarifier la question du crédit commercial dans les enquêtes 2014, 2017 et 2020, les taux de demande de financement externe en 2014, 2017 et 2020 ne sont pas comparables à ceux des autres années.

En 2021, 42 % des petites entreprises ont demandé du financement gouvernemental (subventions gouvernementales, subventions, prêts garantis par le gouvernement ou contributions non remboursables), ce qui en fait le financement externe le plus demandé (figure 2 et figure 3).

Un phénomène semblable a été observé en 2020, où 76 % des PME ont demandé du financement gouvernemental. La forte croissance observée en 2020 et 2021 est due aux programmes de soutien aux entreprises offerts par le gouvernement pour contrer les effets économiques de la pandémie de COVID-19.

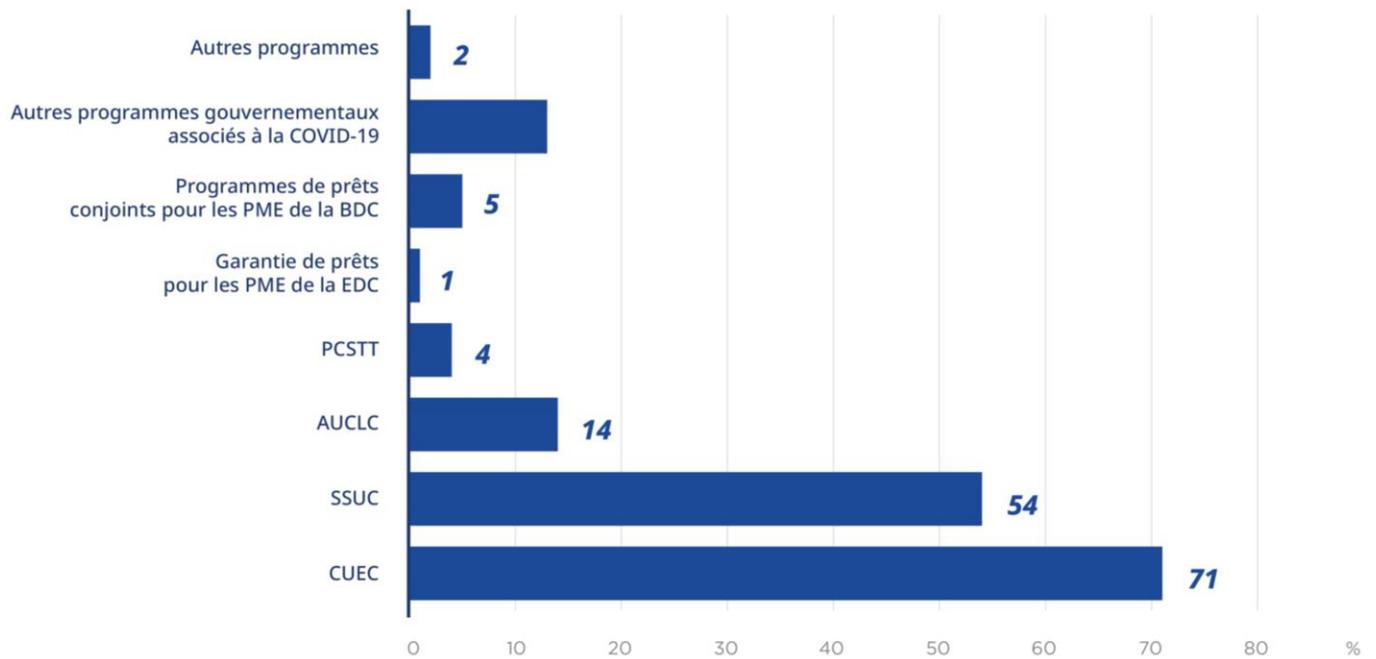
FIGURE 2 : LE TAUX DE DEMANDE POUR LE FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL



Sources : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Enquête sur les conditions de crédit*, 2018, 2019 et 2021; et Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2017 et 2020.

Parmi les petites entreprises qui ont fait une demande de financement gouvernemental, 71 % ont demandé le compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), 54 % ont demandé la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), 14 % ont demandé l'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) et 4 % ont demandé le programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT) (figure 3).

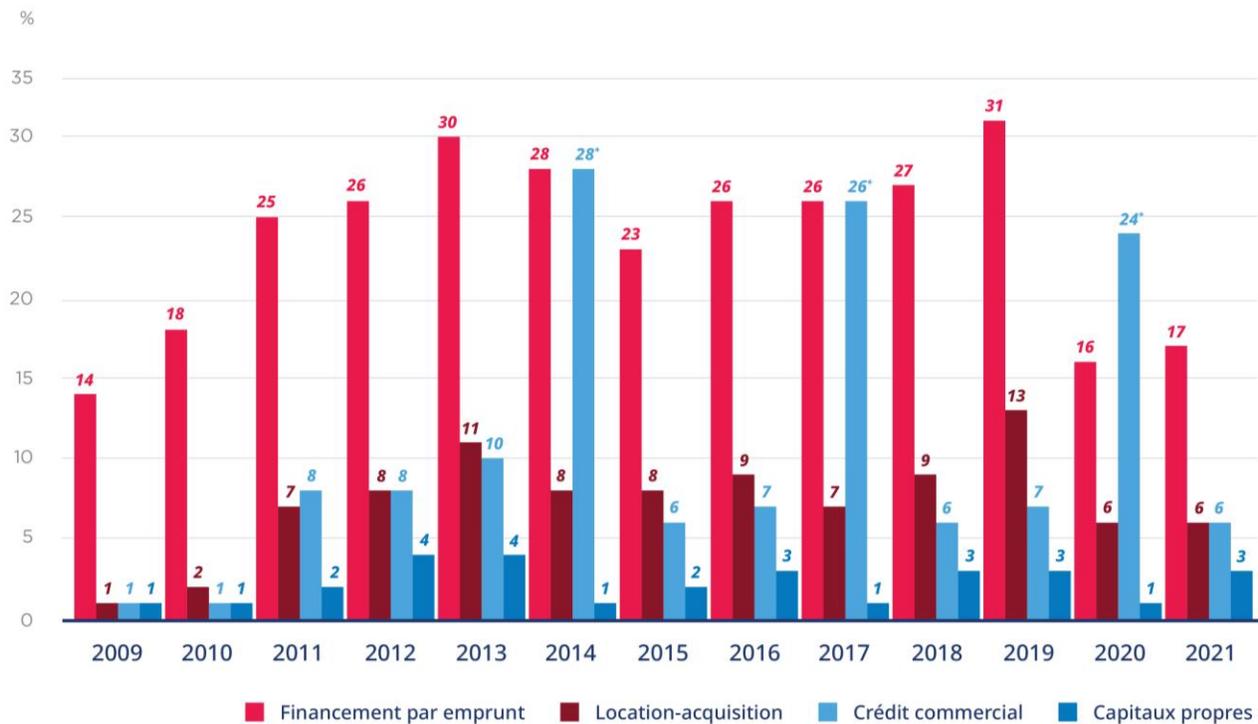
FIGURE 3 : PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX DEMANDÉS



Source : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Enquête sur les conditions de crédit, 2021*.

Environ 17 % des petites entreprises ont demandé du financement par emprunt (prêts hypothécaires, prêts à terme, marges de crédit ou cartes de crédit) en 2021, ce qui représente une augmentation de un point de pourcentage comparativement à 2020 (figure 4). Le taux de demande pour le financement par emprunt a atteint son niveau le plus bas depuis 2010 en 2020 (16 %) et 2021 (17 %).

FIGURE 4 : LE TAUX DE DEMANDE PAR TYPE DE FINANCEMENT



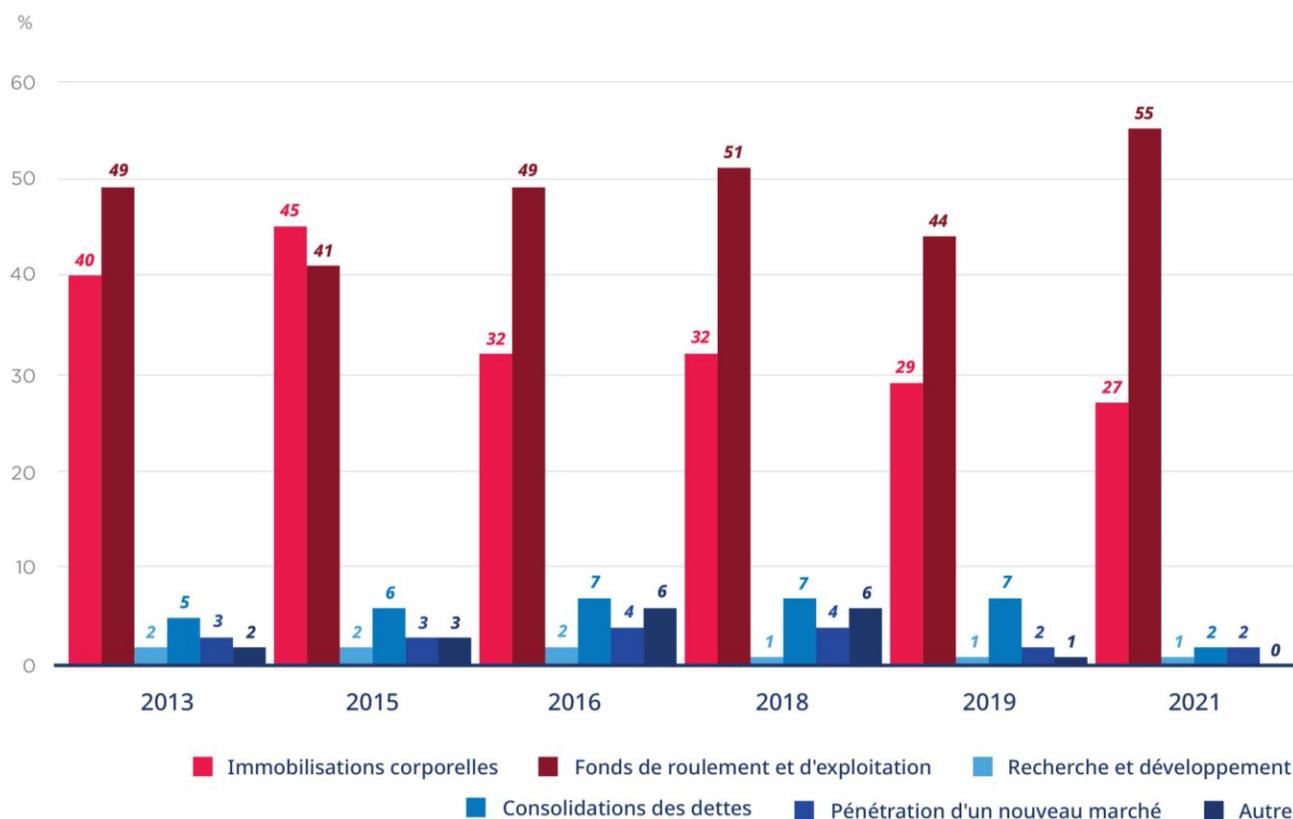
Sources : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Enquête sur les conditions de crédit*, 2009, 2010, 2012, 2013, 2015, 2016, 2018, 2019 et 2021; et Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2011, 2014, 2017 et 2020.
 Remarque : * En raison d'une modification visant à clarifier la question du crédit commercial dans les enquêtes 2014, 2017 et 2020, les taux de demande de financement externe en 2014, 2017 et 2020 ne sont pas comparables à ceux des autres années.

RAISONS DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT OU DU REFUS DE FAIRE UNE DEMANDE

La plupart des petites entreprises ayant fait une demande de financement en 2021 ont indiqué l'avoir fait pour assumer les dépenses quotidiennes effectuées à même leurs fonds de roulement et d'exploitation (44 %) et pour l'achat ou l'entretien d'immobilisations corporelles (27 %) (figure 5).

En 2021, 2 % des petites entreprises qui ont demandé du financement par emprunt avaient l'intention de l'utiliser pour consolider leurs dettes, 2 % pour pénétrer un nouveau marché et 1 % pour soutenir la recherche et le développement (R-D).

FIGURE 5 : LES PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES LES PETITES ENTREPRISES ONT DEMANDÉ DU FINANCEMENT PAR EMPRUNT



Source : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Enquête sur les conditions de crédit*, 2013, 2015, 2016, 2018, 2019 et 2021.

En 2021, 85 % des petites entreprises qui n'ont pas demandé de financement ne l'ont pas fait parce qu'elles n'en avaient pas besoin (tableau 1). Environ 4 % des petites entreprises pensaient, comme principale raison de ne pas demander de financement, que la demande serait refusée.

TABLEAU 1 : LA PRINCIPALE RAISON POUR LAQUELLE LES PETITES ENTREPRISES N'ONT PAS FAIT UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Raison	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)	2017 (%)	2018 (%)	2019 (%)	2020 (%)	2021 (%)
Pas besoin de financement	89	88	86	86	88	89	85	91	85	88	87	85
Pensait que la demande serait refusée	3	3	4	3	2	3	4	1	4	2	3	4
Trop difficile de présenter une demande de financement	3	2	5	2	2	2	4	2	4	2	1	2
Coût du financement trop élevé	2	1	2	2	1	2	2	1	5	2	1	2

Sources : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Enquête sur les conditions de crédit*, 2010, 2012, 2013, 2015, 2016, 2018, 2019 et 2021; et Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2011, 2014, 2017 et 2020.

ACCÈS AU FINANCEMENT PAR EMPRUNT

En général, les conditions de crédit pour les petites entreprises sont demeurées favorables en 2021 (tableau 2).

TABLEAU 2 : TAUX DE DEMANDE, TAUX D'APPROBATION ET RATIO ENTRE LE MONTANT AUTORISÉ ET LE MONTANT DEMANDÉ

Année	Taux de demande (%)	Taux d'approbation (%)	Ratio entre le montant autorisé et le montant demandé (%)
2009	14	79	72
2010	18	88	88
2011	25	88	90
2012	26	89	90
2013	30	85	89
2014	28	81	83
2015	23	88	90
2016	26	82	86
2017	26	87	93
2018	27	83	88
2019	31	89	89
2020	16	89	92
2021	17	94	93

Sources : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Enquête sur les conditions de crédit*, 2009, 2010, 2012, 2013, 2015, 2016, 2018, 2019 et 2021; et Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2011, 2014, 2017 et 2020.

Le taux d'approbation était de 94 % en 2021, ce qui représente le taux atteint le plus élevé depuis les dernières années. Le ratio du montant autorisé et du montant demandé était de 93 % en 2021, ce qui est comparable à celui des années antérieures et nettement supérieur aux niveaux de la récession de 2009 (72 %).

TAUX D'INTÉRÊT

Les modalités tarifaires pour le financement par emprunt se sont assouplies en 2021. Le taux d'intérêt moyen sur le financement par emprunt a diminué de 0,7 point de pourcentage pour atteindre 4,1 % en 2021 (tableau 3). Au cours de la même période, le taux préférentiel a diminué de 0,3 point de pourcentage pour atteindre 2,5 %. La prime de risque, une mesure de perception du risque assumé par les prêteurs, a diminué de 0,3 point de pourcentage pour atteindre 1,7 %, soit le niveau le plus bas depuis 2019.

TABLEAU 3 : TAUX D'INTÉRÊT MOYEN SUR LE FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Taux d'intérêt	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)	2017 (%)	2018 (%)	2019 (%)	2020 (%)	2021 (%)
Taux d'intérêt moyen	6,2	5,8	5,3	5,4	5,6	5,2	5,1	5,3	5,4	5,7	5,3	4,8	4,1
Taux commercial de base	2,4	2,6	3,0	3,0	3,0	3,0	2,8	2,7	2,9	3,6	4,0	2,8	2,5
Prime de risque	3,8	3,2	2,3	2,4	2,6	2,2	2,3	2,6	2,5	2,1	1,4	2,0	1,7

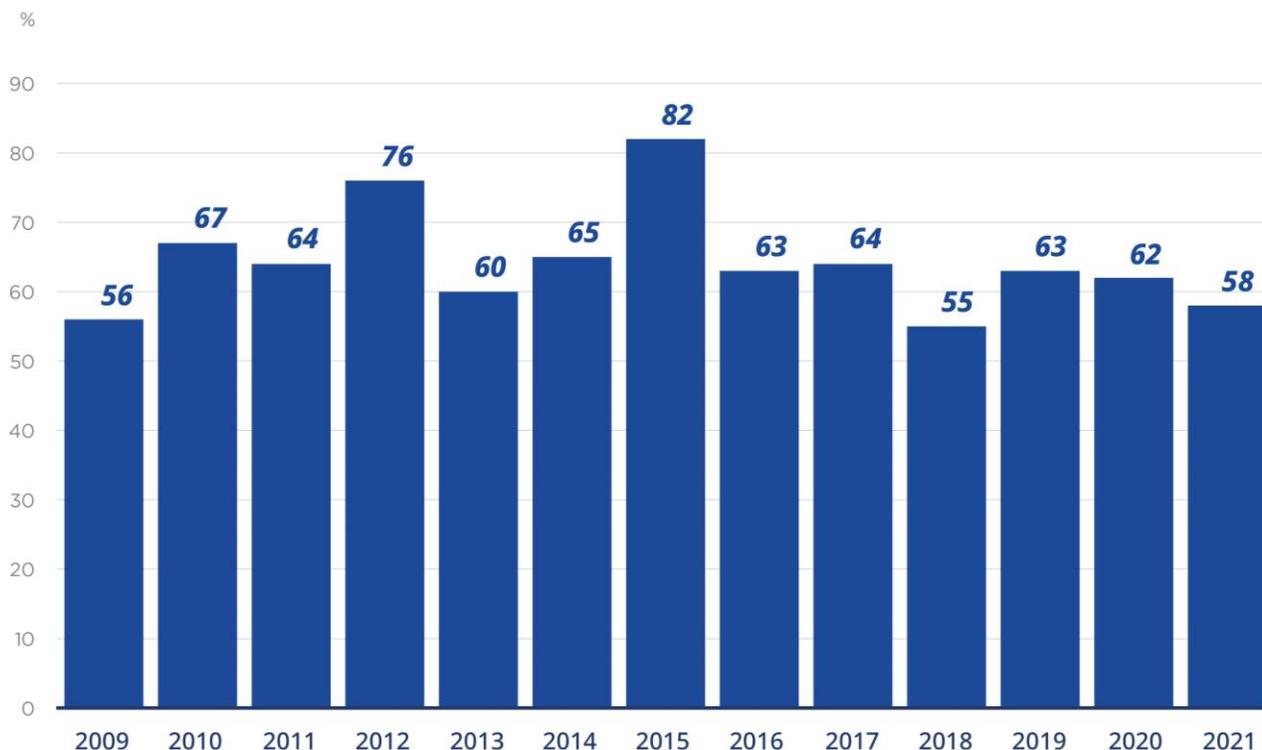
Sources : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Enquête sur les conditions de crédit*, 2009, 2010, 2012, 2013, 2015, 2016, 2018, 2019 et 2021; Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2011, 2014, 2017 et 2020; et Banque du Canada.

Remarque : Les taux d'intérêts appliqués aux cartes de crédit sont exclus.

TAUX DE GARANTIE

Environ 58 % des petites entreprises ont été tenues de donner des garanties en 2021, contre 62 % en 2020 (figure 6).

FIGURE 6 : TAUX DE GARANTIE SUR LE FINANCEMENT PAR EMPRUNT



Sources : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Enquête sur les conditions de crédit*, 2009, 2010, 2012, 2013, 2015, 2016, 2018, 2019 et 2021; et Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2011, 2014, 2017 et 2020.

ACCÈS AU FINANCEMENT PAR EMPRUNT SELON LE TYPE D'ENTREPRISE

Les taux des demandes de financement par emprunt sont corrélés positivement à la taille de l'entreprise (tableau 4). En 2021, 11 % des entreprises comptant de 1 à 4 employés ont demandé du financement par emprunt, comparativement à 19 % des entreprises comptant de 5 à 19 employés et 31 % des entreprises comptant de 20 à 99 employés.

Le taux d'approbation était le plus élevé parmi les entreprises de 1 à 4 employé en 2021. Environ 96 % des demandes de financement par emprunt des entreprises de 1 à 4 employés ont été approuvées.

TABLEAU 4 : ACCÈS AU FINANCEMENT PAR EMPRUNT SELON LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE, 2021

	Taux de demande	Taux d'approbation
Total des petites entreprises (1 à 99 employés)	17	94
Taille selon l'emploi		
1 à 4 employés	11	96
5 à 19 employés	19	95
20 à 99 employés	31	87
Exportation		
Exporter	18	92
Non-exporter	17	94
Âge de l'entreprise		
2 ans ou moins	31	96
3 à 10 ans	20	95
11 à 20 ans	15	94
Plus de 20 ans	16	94
Activités d'innovation élaborées ou menées		
Innovatrice	20	90
Non-innovatrice	14	99

Source : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Enquête sur les conditions de crédit, 2021*.

Le taux de demande de financement par emprunt était le plus élevé pour les entreprises en démarrage (2 ans ou moins). Trente-et-un pour cent d'entre-elles ont fait une demande de financement par emprunt en 2021 comparativement à 16 % pour les entreprises qui sont âgées de plus de 20 ans. Le taux moyen d'approbation pour les entreprises en démarrage (96 %) était deux points de pourcentage plus élevé que pour les entreprises plus âgées (94 %).

En 2021, les petites entreprises exportatrices et innovatrices étaient plus susceptibles de demander du financement que les non-exportatrices (18 % contre 17 %) et les non-innovatrices (20 % contre 14 %). Les taux d'approbation des entreprises exportatrices étaient de 92 % pour leurs demandes de financement, comparativement à 94 % pour les non-exportatrices. Il n'y a cependant aucun fait probant qui montre que les entreprises innovatrices ont d'avantage accès au financement. Le taux d'approbation pour les entreprises innovatrices (90 %) étaient moins élevé que celui des non-innovatrices (99 %).

GLOSSAIRE FINANCIER DE L'ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE CRÉDIT

Crédit commercial

Un accord dans lequel une entreprise peut obtenir et /ou consommer des biens et services à l'avance et payer les fournisseurs à une date ultérieure.

Financement

L'acte de fournir ou de lever des fonds pour des activités commerciales, faire des achats ou investir.

Financement par capitaux propres

Un type de financement utilisé pour amasser des fonds en vendant des capitaux propres tels que les actions/propriétés.

Financement par emprunt

Un type de financement utilisé pour amasser des fonds sous forme d'emprunts, tels que des prêts hypothécaires non résidentiel, des prêts à terme, des marges de crédit et/ou des cartes de crédit.

Financement externe

La phase de financement utilisée pour décrire les fonds que les entités commerciales obtiennent hors de leurs entreprises; Les fonds obtenus par diverses formes / sources telles que le financement par emprunt, par location-acquisition, les capitaux propres, le crédit commercial ou financement du gouvernement.

Garantie collatérale

Un actif engagé par un emprunteur auprès d'un prêteur, généralement en contrepartie d'un prêt. Le prêteur a le droit de saisir la garantie si l'emprunteur ne respecte pas l'obligation.

Hypothèque

Un instrument de créance garanti par un bien immobilier déterminé. Généralement l'emprunteur est obligé de rembourser avec un ensemble prédéterminé de paiements.

Marge de crédit

Un arrangement selon lequel une institution financière étend un montant de crédit à une entité commerciale.

Modalités tarifaires et non-tarifaires

Les modalités tarifaires sont les conditions de financement mesurées par les facteurs de prix tels que les taux de prêt, les taux hypothécaires et les taux de carte de crédit; Les modalités non-tarifaires tels que les taux de garantie collatérale, les conditions de crédit-bail et les jours de paiement et de réduction de crédit commerciaux.

Location-acquisition

Un type de financement utilisé pour collecter des fonds sous forme de bail.

Prêt à terme

Un prêt monétaire remboursé à la suite d'un calendrier de remboursement spécifique et d'un taux d'intérêt fixe ou variable.

Prime de risque commercial

La prime de risque commercial est la différence entre le taux d'intérêt moyen pour les petites entreprises et le taux commercial de base (taux facturé aux emprunteurs les plus solvables).

Ratio entre le montant autorisé et le montant demandé

Le ratio entre le montant total des prêts autorisés par les prêteurs et le montant total des prêts demandés par les emprunteurs.

Taux d'approbation

Le ratio entre le nombre d'entreprises approuvées (entièrement ou partiellement) pour le financement et le nombre d'entreprises qui ont demandé un financement.

Taux de demande

Le ratio entre le nombre d'entreprises qui ont demandé du financement et le nombre total d'entreprises.

Taux de garantie collatérale

Le pourcentage d'entreprises qui ont dû fournir des garanties collatérales pour sécuriser leurs prêts.